République française - 2ème circonscription de l'Ardèche Élections législatives des 11 et 18 juin 2017

# Jean-Paul VALLON Titulaire 54 ans Maire de Lamastre Conseiller départemental

Benjamin GAYDON
Suppléant
25 ans
Professeur d'E.P.S

Professeur d'E.P.S

Joueur de rugby amateur

Chère Ardéchoise, Cher Ardéchois,

Après l'élection présidentielle qui a vu la **classe politique traditionnelle sanctionnée** par les Françaises et les Français, vous avez la possibilité de vous exprimer une nouvelle fois les 11 et 18 juin prochains, lors des élections législatives pour choisir votre député.

Depuis quelques années, à l'image de notre pays, le Nord Ardèche et ses habitants connaissent des difficultés : chômage, fermeture de commerces et d'entreprises, baisse du pouvoir d'achat, stagnation des pensions de retraite. Nous pouvons y remédier. Mais cela ne sera possible que si nous renouons avec le **bon sens** et si nous avons un député qui porte la voix des Ardéchoises et des Ardéchois à Paris. Je veux être votre député car je souhaite que l'Ardèche soit dignement représentée à l'Assemblée nationale avec pour seul objectif la **défense de nos communes, de notre terroir, de nos entreprises et de notre cadre de vie**.

Avec Benjamin, nous n'avons jamais adhéré à une formation politique afin de garder notre indépendance. Nous vous proposons une alternative aux clivages politiques habituels en mettant nos compétences au service de notre territoire : lui, avec son **regard neuf** et les qualités de sa génération, et moi, avec l'**expérience d'élu** de terrain acquise au fil des ans.

Cette vision de l'**avenir**, nous voulons vous la faire partager dans un esprit d'équipe qui allie à la **liberté** de chacun, les valeurs de **solidarité** et de dépassement de soi pour l'avenir du Nord Ardèche.

Pour mener à bien les nombreuses réformes dont notre pays a besoin, il faut lui donner un **nouveau souffle** et si vous nous faites confiance, vous pourrez compter sur notre détermination et sur notre engagement de tous les instants pour y arriver.

Alec Lous le Ardèche passionnement.

Jean-Paul Vallon et Benjamin Gaydon





Au-delà des querelles personnelles et des manœuvres politiques qui n'apportent rien de bon au développement de notre territoire, je voudrais que nous unissions nos forces, **sans distinction** et dans l'intérêt général. Si vous me faites confiance, je serai le député qui servira son territoire et tous ses concitoyens.

Je serai le député qui soutiendra et accompagnera le **développement économique** du Nord Ardèche. Je souhaite que les Ardéchois puissent réussir dans un environnement économique favorable et un cadre de vie de qualité.

Je serai également le député qui portera la voix de nos agriculteurs afin qu'ils soient mieux écoutés par nos élites qui sont déconnectées des réalités du terrain.

Je serai le porte-parole de nos aînés pour qu'ils puissent vivre décemment après toute une vie de labeur. Sur notre territoire, je me battrai pour donner les moyens humains et financiers aux établissements sanitaires et médico-sociaux.

À l'Assemblée nationale, je défendrai toutes les lois qui permettront de rétablir l'**autorité de l'État** et je combattrai toutes celles qui mettront en péril l'avenir de nos communes et de nos concitoyens.

Avec mon suppléant Benjamin, nous serons à votre écoute car nous sommes très attachés à la discussion et au respect des idées de chacun. Notre candidature s'inscrit dans le but de rassembler toutes celles et tous ceux qui veulent que notre territoire rayonne avec toutes les spécificités qui le caractérisent. Nous comprenons celles et ceux qui expriment leur colère à travers leur vote pour les extrêmes. Nous invitons toutes celles et tous ceux qui sont exaspérés par la classe politique nationale et dégoûtés par ce dernier quinquennat à nous rejoindre. Ensemble, faisons gagner le Nord Ardèche!

Mes priorités pour le Nord Ardèche

# LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & L'EMPLOI

- Simplifier le code du travail et baisser la fiscalité, ainsi que les charges des entreprises.
- Réformer le RSI et assouplir la loi sur les 35h.
- Redonner du pouvoir d'achat aux salariés en rétablissant la défiscalisation des heures supplémentaires.
- Revoir la directive sur les travailleurs détachés.
- Couvrir l'ensemble de notre territoire en téléphonie mobile et en très haut débit.

### L'AGRICULTURE & LA DÉFENSE DE NOS TERRITOIRES

- Augmenter la part du bio et des « produits du terroir » dans la restauration (cantines, etc.) et encourager les circuits-courts.
- Simplifier les démarches administratives et supprimer les règles et les normes insupportables.
- Faciliter la reprise des exploitations et l'installation des jeunes agriculteurs.
- Stopper le processus de disparition de nos communes à cause de la loi NOTRe.
- Maintenir les équipements et les services publics dans nos villes et villages.

### L'ÉDUCATION

- Recentrer l'école sur l'apprentissage des savoirs fondamentaux (calcul, lecture, écriture).
- Privilégier les filières professionnelles.
- Défendre les classes bi-langues et laisser aux communes

la possibilité de ne pas mettre en œuvre les rythmes scolaires.

• Accompagner financièrement les structures de la petite enfance (crèches) et de la jeunesse.

## LA SANTÉ & LA SOLIDARITÉ

- Lutter contre les déserts médicaux.
- Donner les moyens financiers et humains aux établissements sanitaires et médico-sociaux, ainsi qu'aux services de maintien à domicile.
- Revaloriser les petites retaites, ainsi que les pensions de réversion.
- Mieux accompagner les aidants et les proches de personnes en situation de handicap.

### L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT

- Lutter contre les incivilités et préserver la sécurité des Ardéchois.
  - Défendre une politique migratoire maîtrisée et réfléchie.
- Encourager toutes les mesures permettant une lutte archarnée contre le terrorisme.

Plus de propositions sur <u>www.vallon2017.fr/projet</u>

Pour l'expérience, la compétence et la proximité, je vote Jean-Paul Vallon, Maire de Lamastre, le seul candidat de l'alternance!

